

# Fiche de vœux palier 3<sup>e</sup> Affectation 2021

Cette fiche est à utiliser si les vœux de l'élève ne peuvent pas être saisis via le téléservice affectation (TSA).  
Elle est à renvoyer à l'établissement actuel de l'élève, avant le 31 mai 2021. C'est l'établissement de l'élève qui se chargera de la saisie des vœux.

## Cadres réservés aux représentants légaux

Identité	N° Identifiant national de l'élève (INE-RNIE) :			
	Nom :	Prénom :		
	Date de naissance (JJ/MM/AAAA) :	Sexe : F G		
	Boursier (année en cours) :	Oui Non		
	Nom établissement de l'élève :			
	Ville établissement de l'élève :			
Représentants légaux	<b>Premier représentant légal</b>		<b>Second représentant légal</b>	
	Nom :		Nom :	
	Prénom :		Prénom :	
	Adresse :		Adresse :	
	Code postal :		Code postal :	
	Ville :		Ville :	
	Téléphone :		Téléphone :	
	Adresse mail :		Adresse mail :	
Scolarité	3e générale		3e Ulis	
	3e SEGPA- EREA		3e Prépa Métiers ou de l'enseignement agricole	

Plus d'informations sur : [www.ac-nantes.fr/orientation-et-insertion/Demander-une-formation](http://www.ac-nantes.fr/orientation-et-insertion/Demander-une-formation)

Coordonnées des services académiques et départementaux : [www.ac-nantes.fr/Orientation-et-insertion/Vos-interlocuteurs](http://www.ac-nantes.fr/Orientation-et-insertion/Vos-interlocuteurs)

Nom:	Prénom :
Etablissement actuel :	Classe :

**INDIQUEZ LES VŒUX D’AFFECTATION CLASSÉS PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE**

**Pour les formations dans l’académie de Nantes : jusqu’à 10 vœux maximum**  
**Pour les formations hors académie de Nantes : jusqu’à 5 vœux maximum supplémentaires (voir page 3).**

**Situation médicale connue :**

**Oui** - Envoyer les justificatifs (sous pli cacheté) au médecin conseil du/de la Directeur/trice des Services Départementaux de l’Education Nationale  
**Non**

**10 vœux maximum dans l’académie de Nantes**

- ◆ **Vœu 2<sup>de</sup> GT** : ne pas préciser l’enseignement optionnel à l’exception de « Création culture design » et « sciences et technologie de l’hôtellerie restauration (STHR) »
- ◆ **Vœux 1<sup>re</sup> CAP et 2<sup>de</sup> Bac Pro** : préciser la spécialité ou la famille métiers et le statut de la formation (scolaire ou apprentissage)

Partie candidat et représentants légaux					Partie établissement
N°	Vœux Intitulé complet de la formation	Statut scolaire ou apprentissage	Etablissement Préciser le nom et la commune	(1) Dérogation (vœux de 2GT)	(2) Avis du chef d’étab. de l’élève
1				Oui Non	TF F PF
2				Oui Non	TF F PF
3				Oui Non	TF F PF
4				Oui Non	TF F PF
5				Oui Non	TF F PF
6				Oui Non	TF F PF
7				Oui Non	TF F PF
8				Oui Non	TF F PF
9				Oui Non	TF F PF
10				Oui Non	TF F PF

(1) **Dérogation** : Si vous cochez OUI, vous devez également compléter l’imprimé « Demande de dérogation pour l’entrée en 2<sup>de</sup> GT dans un lycée public ».  
(2) **Avis du chef d’établissement** : à renseigner uniquement pour des vœux de 1<sup>re</sup> année de CAP, de 2<sup>de</sup> professionnelle, et 2<sup>de</sup>GT option Création culture design et 2<sup>de</sup> spécifique hôtellerie restauration en établissement public : TF : très favorable, F : favorable, PF : peu favorable

**Signature des responsables légaux :**

A \_\_\_\_\_ le / /

**Signature du chef d’établissement :**

A \_\_\_\_\_ le / /

Signature :

Cachet de l’établissement :

<b>Nom:</b>	<b>Prénom :</b>
<b>Etablissement actuel :</b>	<b>Classe :</b>

### 5 vœux maximum vers d'autres académies

Pour les demandes de formation hors de l'académie de Nantes, prenez contact avec la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) du département de l'établissement demandé pour savoir si des démarches complémentaires à la saisie des vœux doivent être effectuées.

- ◆ **Vœu 2<sup>nd</sup>e GT** : ne pas préciser l'enseignement optionnel à l'exception de « Création culture design » et « sciences et technologie de l'hôtellerie restauration (STHR) »
- ◆ **Vœux 1<sup>ère</sup> CAP et 2<sup>nd</sup>e Bac Pro** : préciser la spécialité ou la famille métier

Partie candidat et représentants légaux					Partie établissement		
N°	Vœux Intitulé complet de la formation	Statut scolaire ou apprentissage	Etablissement Préciser le nom et la commune	(1) Dérogation (vœux de 2GT)	(2) Avis du chef d'étab. de l'élève		
1				Oui Non	TF	F	PF
2				Oui Non	TF	F	PF
3				Oui Non	TF	F	PF
4				Oui Non	TF	F	PF
5				Oui Non	TF	F	PF

(1) **Dérogation** : Si vous cochez OUI, vous devez également compléter « l'imprimé de demande de dérogation pour l'entrée en 2<sup>nd</sup>e GT dans un lycée public".

(2) **Avis du chef d'établissement** : à renseigner uniquement pour des vœux de 1<sup>er</sup> année de CAP, de 2<sup>de</sup> professionnelle, et 2<sup>de</sup>GT option Création culture design et 2<sup>de</sup> spécifique hôtellerie restauration en établissement public : TF : très favorable, F : favorable, PF : peu favorable

<b>Signature des responsables légaux :</b>  A _____ , le    /    /
--

<b>Signature du chef d'établissement :</b>  A _____ , le    /    /  Signature :  Cachet de l'établissement :
--

**PARTIE RESERVEE A L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE**  
**Evaluation de l'élève**

<b>Nom:</b>	<b>Prénom :</b>
<b>Etablissement actuel :</b>	<b>Classe :</b>

**Compétences du socle commun de connaissances**

Evaluations du socle commun de connaissances, de compétences et de culture	Maîtrise insuffisante 10 points	Maîtrise fragile 25 points	Maîtrise satisfaisante 40 points	Très bonne maîtrise 50 points
Langue française				
Langues étrangères, et le cas échéant, langues régionales				
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Langage des arts et du corps				
Méthodes et outils pour apprendre				
Formation de la personne et du citoyen				
Systèmes naturels et systèmes techniques				
Représentations du monde et activité humaine				

**Evaluations des disciplines**

Pour chaque discipline et pour chaque trimestre, convertir la moyenne en points puis effectuer la moyenne des points obtenus.  
 Ex : Trim.1 moy. = 10, Trim.2 moy. = 15, Trim.3 moy. = 12 → Points à saisir dans Affelnet = (13pts + 16pts + 13pts) / 3 = 14 points

Sur le site [www.ac-nantes.fr](http://www.ac-nantes.fr) rubrique orientation et insertion/ Espace établissement/Aide à la saisie des vœux sur Affelnet lycée → fiche d'aide à la conversion des moyennes en points.

Evaluations des disciplines	Objectifs non atteints Si $0 \leq \text{note} < 5$ = 3 points	Objectifs partiellement atteints Si $5 \leq \text{note} < 10$ = 8 points	Objectifs atteints Si $10 \leq \text{note} < 15$ = 13 points	Objectifs dépassés Si $15 \leq \text{note} < 20$ = 16 points
Français				
Mathématiques				
Histoire-géographie, enseignement moral et civique				
Langue vivante A				
Langue vivante B				
Education physique et sportive				
Arts plastiques ou enseignements artistiques ou éducation socio-culturelle				
Education musicale				
Sciences de la vie et de la terre ou biologie-écologie				
Technologie ou sciences et technologie				
Physique-chimie				
Découverte professionnelle ou enseignement technologique et professionnel				